



DECISION DU MAIRE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Le Maire de la Ville de Vannes

VILLE DE VANNES

Pôle Animation-Education

CULTURE-EVENEMENTIEL
Acquisitions

Approbation acquisition après avis
Commission Scientifique Régionale
au Musée des Beaux Arts

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 prise conformément à l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 novembre 2022 prise conformément à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le service Musées-patrimoine a pour mission l'enrichissement et la conservation des collections muséales

Compétence n° : 25

DECIDE

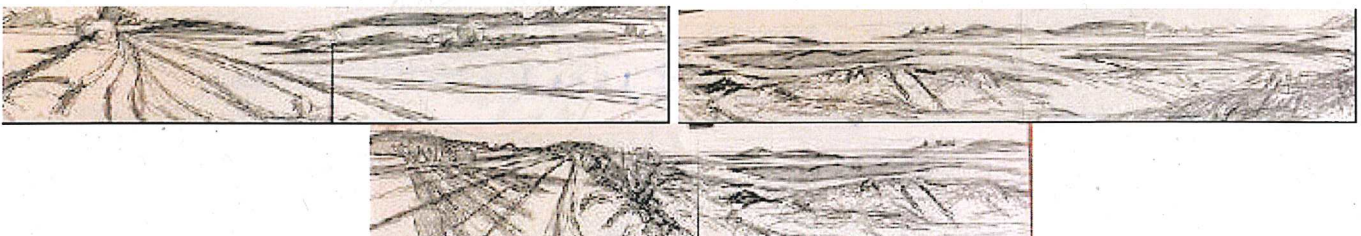
Article 1 : d'approuver, après avis de la Commission Scientifique régionale des Musées de France

- l'acquisition de quatre œuvres (dons) pour le musée des Beaux-Arts :

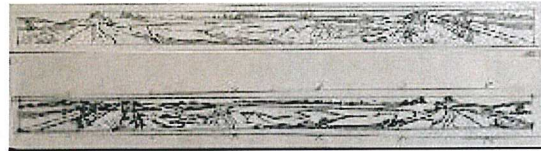
Pellucidar – La Suite, Quentin Montagne, 2021, illustrations découpées et collées ; ensemble de neuf panneaux (90 x 98 cm, 90 x 63 cm, 90 x 84,5 cm, 85 x 69 cm, 85 x 101,5 cm, 85 x 75 cm, 36 x 83 cm, 36 x 93 cm, 36 x 69,5 cm) - Valeur : 20 000 € :



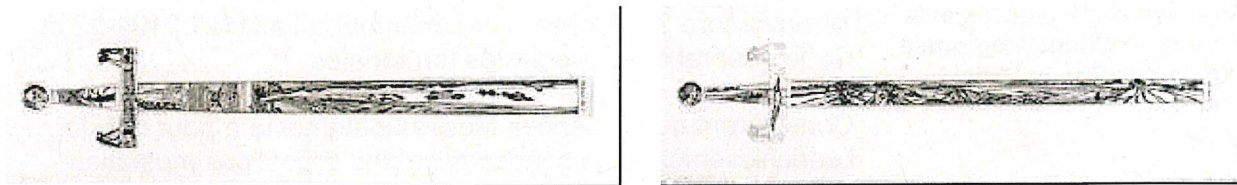
Men Du – Motif, version été – Pierre Collin, dessins préparatoires pour l'épée d'académicien, 2015 – 2020, feuilles de 25 x 70 cm
Don (non valorisable) :



Men Du –Motif, version été Pierre Collin, dessin préparatoire et calque de l'épée d'académicien, 2021 (non valorisable) :



Dessin épée au format de la matrice mine de plomb sur papier 35 X 100 cm
Calque de report dessin épée au format de la matrice mine de plomb sur papier calque 21 X 90 cm,
2 estampes tirages de l'épée, 2021, Format des tirage 40 X 121 cm
Don valorisé à 1 400 € :

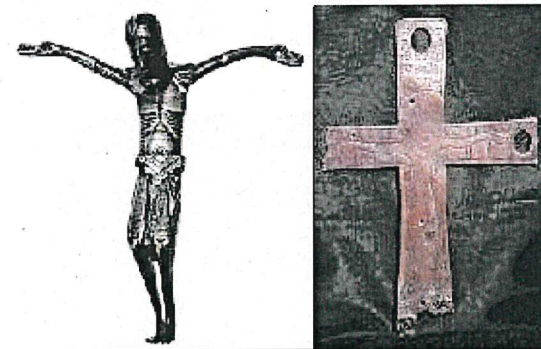


- l'acquisition d'une œuvre (don) pour le musée d'histoire et d'archéologie :

Crucifix de Gavrinis, 12^e siècle, composé d'une croix en cuivre et d'un Christ en bronze : découvert vers 1830 dans les ruines d'une chapelle, sur l'île de Gavrinis, non loin du célèbre cairn néolithique. Objet classé au titre des Monuments historiques le 24 septembre 1949.

- Don manuel de Monsieur Yves Darbois, un descendant de la famille de Gustave de Closmadeuc, médecin et archéologue vannetais.
- Estimation du bien : 80 000 euros.

Cette acquisition, à titre gracieux, est réalisée en concertation avec le service des Monuments historiques (DRAC Bretagne).



VANNES, le 13 juin 2023,

Pour le Maire et par délégation,
Le Maire-Adjoint

Fabien LE GUERNEVE